



# JUDO - CLUB ENSISHEIM

## BULLETIN D'ADHESION ENFANT

### SAISON 2023/2024

judoclubensisheim@gmail.com

Fédé: C.M. : Payé : Reste à payer :

#### L'enfant (licencié) :

Nom : ..... Prénom.....  
Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....  
Sexe : F ou M Ceinture déjà obtenue : .....

#### Coordonnées du représentant légal (parent) :

NOM ..... PRENOM.....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Téléphone .... / .... / .... / .... Et .... / .... / .... / .... ou .... / .... / .... / ....  
N° tél maison N° tél portable N° tél professionnel

Email : @

*Il est très important de remplir votre adresse mail car dorénavant toutes les informations du club seront envoyées via mail. Merci d'avance.*

#### Cotisation Annuelle :

licence + club (tarif club après A.G. 2021)

Enfant de 3 / 4 / 5 ANS EVEIL JUDO 42 € + 75 € = 117 €

Enfant de + de 6 ANS 42 € + 110 € = 152 €

*Un TARIF DEGRESSIF de -10 € est appliqué à partir du 2<sup>ème</sup> licencié payant (d'une même famille et même adresse)*

**MODE DE PAIEMENT POSSIBLE :** en ESPECES, par CHEQUE ou PAR VIREMENT (demander le RIB) à l'ordre du Judo Club d'Ensisheim (1 chèque total ou 3 chèques qui seront encaissés entre septembre et décembre 2023 à donner tout de suite lors de l'inscription)

#### Merci de joindre obligatoirement un certificat médical récent avec la mention « apte à la compétition »

*Merci de nous le préciser si vous avez besoin d'un justificatif pour votre C.E.*

#### Pour les enfants du cours éveil (3-4-5 ans) : Noms et Prénoms des adultes autorisés à récupérer les enfants en fin de cours

NOM ..... .PRENOM .....  
NOM ..... .PRENOM .....

#### Rappel du règlement intérieur Art. 12 :

- J'autorise le club à diffuser et mettre en ligne les photos et articles des judokas et de leurs familles dans le cadre du judo
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du DUOPÔLE et du règlement intérieur du Judo Club d'Ensisheim qui sont affichés, et des points ci-dessus.
- Il n'y a pas de judo durant les congés scolaires.
- Une paire de chaussons est obligatoire pour rejoindre le tatami depuis les vestiaires, bouteille d'eau conseillée.

Signature : le .... / .... / .....

#### Prise en charge des enfants mineurs :

Pour les enfants mineurs, le responsable de l'enfant doit s'assurer de la présence effective de l'enseignant et de le remettre à celui-ci. *Merci de ne pas partir sans avoir vérifié.* En cas d'absence de l'enseignant, 15mn après l'horaire affiché le cours est annulé. Les parents dégagent la responsabilité du Club pour les enfants venants seuls aux cours. La responsabilité du Club s'arrête à la fin des cours.